



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

Avis est par les présentes donné que les séances ordinaires du conseil municipal de Piopolis, pour l'année 2024, se tiendront les mardis, à 19 h 00 à la salle de l'édifice municipal de Piopolis située au 403 rue Principale aux dates suivantes :

16 janvier	7 mai	3 septembre
6 février	4 juin	1 octobre
5 mars	2 juillet	5 novembre
2 avril	13 août	3 décembre

DONNÉ à Piopolis ce 6<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt-trois.

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière